Nordea

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Nordea 1 – Norwegian Short-Term Bond Fund, Classe d'Actions BI-NOK

ISIN: LU0772961230

La société de gestion est Nordea Investment Funds S.A., une société du Groupe Nordea.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds a pour objectif de faire croître l'investissement des actionnaires sur le court à moyen terme.

Dans le cadre de la gestion active du portefeuille du fonds, l'équipe de gestion sélectionne les titres qui semblent offrir des opportunités d'investissement supérieures. Les PIN sont pris en compte dans le cadre du processus d'investissement.

Le fonds investit principalement dans des obligations libellées en NOK.

Plus précisément, le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des titres de créance libellés en NOK et émis par des pouvoirs publics ou des sociétés. Le fonds peut investir dans des titres assortis d'une échéance résiduelle supérieure ou égale à 2 ans. La durée de vie moyenne pondérée du fonds sera normalement supérieure à 1 an.

La principale exposition en devises du fonds concerne la devise de référence, même s'il peut également être exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à d'autres devises.

Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés et à d'autres techniques à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values. Un instrument dérivé est un instrument financier dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. L'utilisation d'instruments dérivés n'est pas sans coût ni sans risque.

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, conformément à l'article 8 du Règlement (UE) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Pour de plus amples informations sur la manière dont le fonds prend en considération les critères environnementaux et/ou sociaux, veuillez consulter le prospectus du fonds ou le site web nordea.lu.

Le fonds est soumis à la politique d'investissement responsable définie par Nordea Asset Management.

Chaque investisseur peut demander le rachat de ses actions par le compartiment sur une base quotidienne. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans l'année à venir.

Bien que la performance du fonds soit comparée à celle de l'indice 50% Norwegian Regular Market Index, sector 1, 2 and 3, Floating Rate Securities and 50% NIBOR 3M, il jouit de la plus grande liberté au moment de sélectionner les titres dans lesquels il investit. Les caractéristiques de risque du portefeuille du fonds peuvent présenter une certaine ressemblance avec celles de l'indice de référence. Le fonds a recours à un indice de référence qui n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales du fonds.

Cette classe d'actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus des investissements sont réinvestis.

Le fonds est libellé en NOK. Les investissements dans cette catégorie d'actions se font également en NOK.

Profil de risque et de rendement

1	**2**	3	4	5	6	7



L'indicateur mesure le risque de fluctuation de la Valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions sur la base de la volatilité affichée au cours des 5 dernières années et classe le fonds dans la catégorie 2. Cela signifie que le prix des parts acquises au sein du fonds peut **légèrement** fluctuer.

Veuillez noter que la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM, sa catégorie étant susceptible de changer à l'avenir.

Les risques suivants sont importants pour l'OPCVM mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique et peuvent donc être à l'origine de pertes plus conséquentes :

- **Risque de concentration :** Lorsque le fonds investit une grande partie de ses actifs dans un nombre limité d'industries, de secteurs, d'émetteurs ou dans une zone géographique limitée, il peut présenter davantage de risques qu'un fonds aux investissements plus diversifiés.
- **Risque lié aux instruments dérivés :** Des variations légères de la valeur d'un actif sous-jacent peuvent donner lieu à d'importantes fluctuations de la valeur d'un instrument dérivé. Dans ce contexte, les instruments dérivés sont généralement fortement volatils, et ils exposent le fonds à des pertes potentielles substantiellement plus élevées que le coût d'un instrument dérivé.

Pour de plus amples informations sur les risques auxquels le fonds est exposé, veuillez vous référer à la section « Descriptions des risques » du Prospectus.

Informations clés pour l'investisseur
Nordea 1 – Norwegian Short-Term Bond Fund, BI-NOK

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**Aucuns**
Frais de sortie	**Aucuns**
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**0.26%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Cette classe d'actions ne paie pas de commission de performance.**

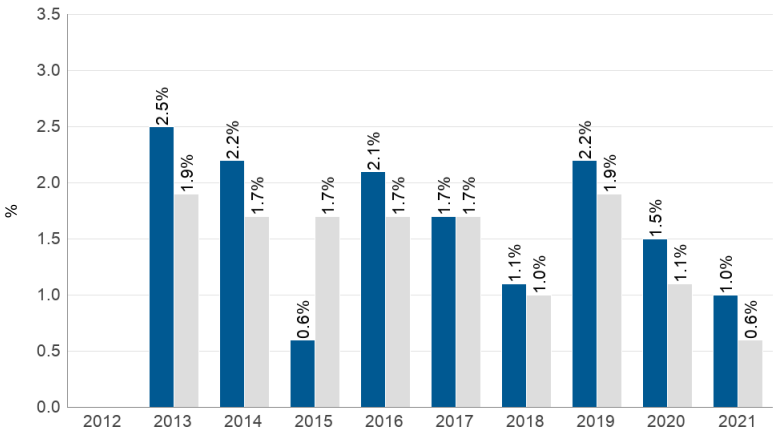
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour connaître les frais exacts qui s'appliquent à votre investissement, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

Le chiffre relatif aux frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et il peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les frais liés à la performance et les coûts des opérations, en ce compris les frais dus à des courtiers tiers et les frais bancaires dans le cadre des opérations sur titres.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « Commissions des Catégories d'actions » du prospectus du fonds, qui est disponible sur www.nordea.lu.

Performances passées

Nordea 1 – Norwegian Short-Term Bond Fund BI-NOK
50% Norwegian Regular Market Index, sector 1, 2 and 3, Floating Rate Securities and 50% NIBOR 3M



- Cette performance historique est donnée à titre indicatif uniquement et ne préjuge pas de la performance future.
- La performance passée de la classe d'actions est calculée sur la base des évolutions journalières de la VNI (hors frais d'entrée et de sortie).
- Le fonds a été lancé en 1997 et la catégorie d'actions en 2012.
- Les performances sont exprimées en NOK.
- Depuis le 14/12/2020, l'indice de référence du fonds à des fins de comparaison des performances est 50% Norwegian Regular Market Index, sector 1, 2 and 3, Floating Rate Securities et 50% NIBOR 3M. Pour des raisons pratiques, les données historiques de l'indice de référence sont indiquées. Jusqu'au 18/11/2018, le fonds comparait sa performance à celle de l'indice 3-Month NIBOR - Total Return.
- A compter du 19/11/2018, Nordea 1 – Norwegian Kroner Reserve Fund a été renommé Nordea 1 – Norwegian Short-Term Bond Fund et la politique d'investissement du fonds a été modifiée. Les données de performance présentées pour les périodes antérieures à cette date ont été obtenues dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

- Nordea 1, SICAV est une société à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les fonds, qui peuvent émettre chacun une ou plusieurs catégories d'actions. Ce Document d'informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions. Les actifs et engagements de chaque fonds de Nordea 1, SICAV sont séparés, ce qui signifie que votre placement dans ce fonds ne peut être impacté que par les bénéfices et les pertes imputables à ce fonds.
- Il vous est possible d'obtenir gratuitement de plus amples informations concernant Nordea 1, SICAV, une copie de son prospectus et de ses rapports périodiques en langue anglaise à l'adresse mentionnée ci-après :

  Site web: www.nordea.lu
  Banque dépositaire: J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour ce fonds. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site www.nordea.lu. Vous pouvez échanger votre placement en actions de ce fonds contre des actions d'un autre fonds de Nordea 1, SICAV. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au Prospectus de Nordea 1, SICAV.
- Les VNI quotidiennes de cette classe d'actions sont publiées sur le site www.nordea.lu.
- La responsabilité de Nordea Investment Funds S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Fiscalité : la législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Un résumé de la Politique de rémunération, dans sa dernière version en vigueur, est publié à la rubrique « Téléchargement de documents » du site www.nordea.lu. Cette politique comprend une description de la méthode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que le détail des personnes en charge de l'attribution desdits avantages et rémunérations, y compris la composition du comité de rémunération, le cas échéant. Les investisseurs peuvent se procurer gratuitement une copie de la Politique de rémunération en vigueur au siège social de la Société de gestion.